



Paris, le 23 juillet 2012 - La chiropraxie se retrouve une nouvelle fois à l'honneur grâce à la reconnaissance des sportifs de haut niveau qui l'incluent à leur préparation physique.

Le britannique Bradley Wiggins, vainqueur du Tour de France 2012, compte parmi les nombreux athlètes qui bénéficient de soins chiropratiques et les défendent ardemment.

« Des résultats excellents et durables »

En 2011, Bradley Wiggins, déclarait à propos de son chiropracteur, Matt Rabin [\[1\]](#) :

« J'ai commencé à travailler avec Matt fin 2008, après mon succès aux Jeux olympiques d'été de Pékin. Après des années à lutter contre des douleurs avec

lesquelles j'avais appris à vivre faute d'avoir trouvé un traitement parmi tous ceux que j'ai essayé sans succès, je suis allé voir Matt. Dès la première séance, les résultats se sont révélés excellents et durables.

Au fil d'un traitement régulier, j'ai observé des améliorations de mon état que je n'avais jamais connues auparavant. Jour après jour, ces progrès m'ont permis d'atteindre la quatrième place lors du Tour de France 2009. Matt restera sans aucun doute un membre à part entière de mon staff médical pour les saisons à venir, en vue de ma préparation aux Jeux Olympiques de Londres en 2012

»

.

A l'occasion des Jeux Olympiques, Bradley Wiggins ne sera pas le seul athlète à compter sur les soins chiropratiques.

Un événement historique pour la profession et les athlètes

La chiropraxie s'est en effet récemment imposée comme option thérapeutique auprès des instances olympiques. Si les chiropracteurs ont historiquement trouvé leur place parmi les

équipes médicales, ils n'ont fait leur apparition au sein de la Polyclinique du village olympique qu'à compter des Jeux de Vancouver en 2010. Un événement historique tant pour la profession que pour les athlètes qui ont désormais accès à l'ensemble des soins nécessaires à leur préparation et à leur récupération physique.

« Au collège chiropratique de Bournemouth, le meilleur traitement physique possible »

Pour se tenir loin du stress de la capitale et du village olympique, l'équipe islandaise a quant à elle choisi une option inédite pour la dernière semaine de préparation de ses athlètes [\[2\]](#) .

Gunnar Páll Jóakimsson, leur préparateur physique, a ainsi choisi d'installer les sportifs sur le campus de l'Anglo-European college of chiropractic (AECC) à compter d'aujourd'hui.

Pour lui, « tenir la session d'entraînement pré-olympique à l'AECC Bournemouth est l'assurance du meilleur traitement physique possible pour les athlètes et donc de la meilleure condition physique à l'amorce de la compétition la plus importante de leur vie

».

En accord avec l'équipe olympique islandaise, l'AECC ouvrira ses portes au public le lundi 30 juillet 2012. La presse et le public pourront ainsi assister à l'entraînement des athlètes et échanger avec eux lors d'un point presse.

L'Association Française de Chiropratique apporte tout son soutien à cette initiative et invite les journalistes français à s'inscrire à l'adresse suivante

:

openday@aecc.ac.uk

La chiropraxie

La chiropraxie est une discipline de santé reconnue en France depuis 2002 par le code de la santé publique . Elle a pour objet la détection, la correction et la prévention des dysfonctionnements de l'appareil locomoteur et de ses conséquences, notamment au niveau de la colonne vertébrale et des membres .

Elle se fonde sur une conception globale du fonctionnement de l'organisme et des relations existant entre la colonne vertébrale, le système nerveux et certains troubles de la santé . Elle prend ainsi en compte les facultés de récupération du corps humain.

La chiropraxie repose principalement sur les actes de manipulation vertébrale - manuelle ou instrumentale, forcée ou non - et de mobilisation des articulations.

Avec 100 000 praticiens, la chiropraxie est la troisième profession de santé au monde après les médecins et les dentistes. Elle est reconnue dans plus de 40 pays. Dans certains, dont une dizaine de pays européens, elle est une profession « de type médical ».

La chiropraxie en France

La chiropraxie est dispensée en France par 700 chiropracteurs. Les chiropracteurs sont les seuls thérapeutes non-médecins habilités à pratiquer des manipulations vertébrales en première intention, c'est à dire sans avis médical

préalable. Les chiropracteurs ont tous suivi un cursus de six années d'études à temps plein soit 500 heures dont 1000 heures de stages cliniques. Cette formation garantit un degré maximal de qualité et de sécurité des soins dispensés.

L'Association française de chiropratique (AFC)

L'AFC est l'unique instance nationale de représentation des chiropracteurs français. Elle assure la promotion de la profession auprès des pouvoirs publics et des institutions de santé. Elle travaille quotidiennement à l'obtention d'une législation et d'une réglementation à la hauteur de la pratique de la chiropraxie dans les autres pays industrialisés. L'AFC œuvre en outre à une meilleure connaissance de la chiropraxie par le grand public et à l'amélioration de son remboursement par les mutuelles afin de favoriser un accès aux soins le plus large possible.